

SPECIALE : HEURES SUPPLEMENTAIRES

Objectifs de la formation

Faire un point sur les dernières mesures en matière d'heures supplémentaires.

Etude des dernières lois et dispositions.

Méthodologie pédagogique

L'intervention consistera à rappeler de manière concise les principes de base et à étudier et expliquer les dernières dispositions de la loi Fillon.

Les textes et décisions de justice présentées seront illustrés par des situations concrètes.

Supports pédagogiques :

- * Etude des contenus en lecture expliquée
- * Utilisation de cas concrets
- * Utilisation de PowerPoint
- * Utilisation de transparents synthétiques

Nombre de Stagiaires : 15 maximum

Personnel visé : dirigeants, gérants de société, responsable des ressources humaines, toute personne appartenant à un service Ressources Humaines ou à un service, administratif ayant en charge la gestion du personnel.

Durée de la session : 1/2 journée

Coût de la formation :

Intra : 1 000 €/Jour
(Hors frais de déplacement et de séjour)

Inter : 450 €

Animation :

Par des Consultants – Formateurs assurant également des missions de Conseil auprès des établissements.

Durée pédagogique : 7 heures / jour

Evaluations : A l'issue de la formation, les évaluations des stagiaires et du formateur seront remis à l'établissement

Programme indicatif

I/ Les heures supplémentaires

- 1- Rappel des principes : définition, régimes des heures supplémentaires....
- 2- Les dernières dispositions en la matière : charges sociales, exonérations, aides, calcul de ces heures.

II/ Intérêt pour l'entreprise et pour le salarié